

Procédé d'évaluation B ou AAC

Réalisée avant la signature du contrat, l'évaluation permet de déterminer un volume prévisionnel d'heures de conduite pour la formation.

L'évaluation se déroule soit sur un ordinateur en présence d'un enseignant et dure environ 1h, soit au volant d'un véhicule pendant 45 min.

Elle est suivie d'une analyse des résultats par l'enseignant.

Les compétences évaluées sont :

Ordinateur	Véhicule
<ul style="list-style-type: none">• Obéissance aux règles• Attention partagée• Adaptation• Estimation• Prévention des risques• Balayage visuel• Coordination motrice• Temps de réaction• Concentration• Inhibition• Largeur du champ de vision• Mémoire visuelle a court terme	<ul style="list-style-type: none">• Renseignements d'ordre général• Expérience de la conduite• Connaissance du véhicule• Attitudes à l'égard de l'apprentissage et la sécurité• Habileté• Compréhension et mémoire• Perception• Emotivité

Le nombre d'heures sera revu à la hausse ou a la baisse selon l'évolution de l'élève tout au long de son apprentissage.